Lettre de Pierre Messmer à Bernard Cornut-Gentille sur la situation politique au Dahomey (10 novembre 1958)

Légende: Le 10 novembre 1958, Pierre Messmer, haut-commissaire de la République en Afrique-Occidentale française (A-OF), informe Bernard Cornut-Gentille, ministre de la France d'Outre-mer, qu'il craint des troubles au Dahomey. Tandis que les Dahoméens se sont prononcés pour la Communauté française lors du référendum du 28 septembre 1958, Pierre Messmer s'inquiète cependant que plusieurs membres du gouvernement du Dahomey s'opposent à la Communauté et affirment leur solidarité avec le président guinéen Ahmed Sékou Touré.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

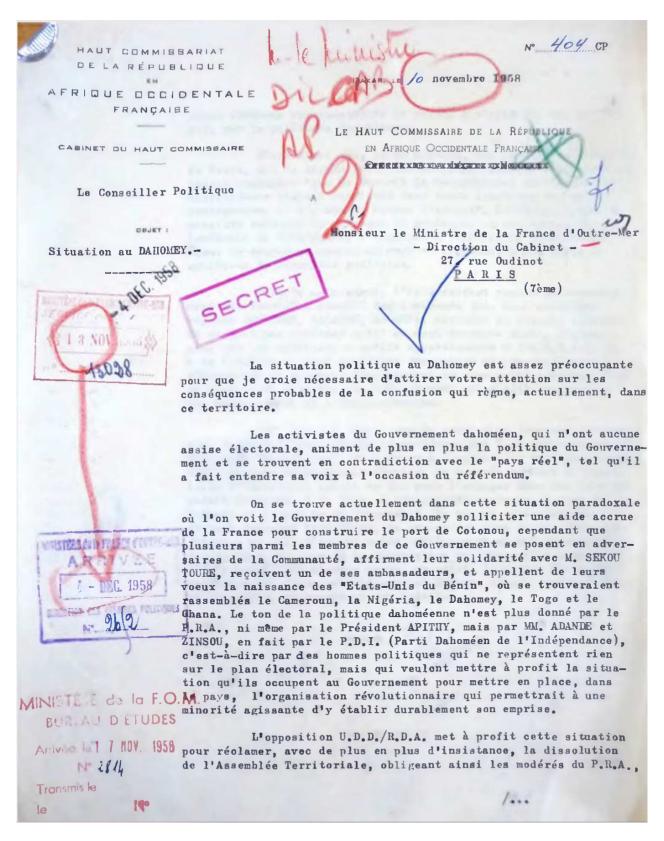
URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_pierre_messmer_a_bernard_cornut_gentille_sur_la_situation_politique_au_dahomey_10_novembre_1958-fr-1d719e95-791b-485f-99d5-93b27c4edc81.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017





seula éléments représentatifs du parti, à s'aligner, bon gré mal gré, sur la politique des ultras.

C'est ainsi que, le 20 octobre, une circulaire adressée, de Paris, par le bureau politique du P.P.D./.P.K.A. à ses Comités locaux annonçait "que le Conseil de Gouvernement et l'Assemblée territoriale étaient confirmés dans leurs fonctions et, qu'en conséquence, il n'y aurait aucune élection". L'U.D.D./.K.D.A. a aussitôt redoublé la campagne de protestation entreprise dès le lendemain du référendum, - campagne à laquelle le Gouvernement vient de donner un nouvel aliment en procédant à une série de mutations de caractère politique.

Jusqu'à maintenant, l'intervention rapide du commandement territorial a étouffé des incidents qui, dans certaines régions (ATHIEME, PAHAKOU, ABOMEY), auraient pu devenir sérieux. On ne peut pas affirmer qu'il en sera toujours ainsi, d'autant plus que les syndicats — qu'ils appartiement à l'U.G.T.A.N. ou à la C.A.T.C. —, sont également favorables au renouvellement de l'Assemblée et ossaient d'orchestrer le plus petit incident, dans le dessein de paralyser un Gouvernement qui a déjà contre lui une bonne partie de l'Administration.

Tout donne à penser que la tension ne fera que s'accroître, si le Président APITHY ne se décide pas à se débarrasser des Ministres 'activistes', et à faire à l'opposition une place honorable dans un Gouvernement d'union. Je demande au Chef de Territoire d'intervenir auprès de lui pour l'engager dans une voie qui paraît conforme, à la fois, à ses intérêts propres, à ceux du Dahomey et à ceux de la Communauté. Au cas où cette démarche devrait demeurer sans effet, je crains que nous ne puissions pas éviter - et cela d'autant moins qu'il y aura eu des précédents -, de procéder, un jour, à la dissolution de l'Assemblée territoriale. Il n'y aurait pas d'autre moyen, en effet, de mettre fin à la confusion qui règne actuellement au Dahomey et qui risque, à trop se prolonger, de provoquer des troubles...

hop lund



